

Le RSA doit être ouvert aux moins de 25 ans

Par treize personnalités et représentants associatifs*

LE PREMIER MINISTRE a annoncé des mesures exceptionnelles pour 800 000 jeunes, étudiants ou précaires, frappés par la crise sociale et économique liée à l'épidémie de Covid-19. Si ces aides représentent un premier pas nécessaire au regard de la situation dramatique que vivent nombre de moins de 25 ans, elles laissent sur le bord de la route toute une partie de la jeunesse la plus touchée par la pauvreté : les jeunes à la rue, ceux résidant dans des squats ou hébergés chez des tiers, dans un centre d'hébergement d'urgence, à l'hôtel ou encore dans des familles aux revenus modestes.

Vivant d'ordinaire avec peu de ressources, ils sont aujourd'hui dans l'impasse. Avant la crise, ils enchaînaient des petits boulots, des missions d'intérim. D'autres percevaient de menus revenus à travers les plateformes numériques. Les plus précaires dépendaient de la mendicité ou de l'économie de la débrouille, qui est aujourd'hui à l'arrêt.

Quand l'économie se grippe, ces jeunes ne disposent d'aucune bouée de sauvetage. Avant l'âge de 25 ans, ils ne sont pas éligibles aux aides sociales. Et ce scandale n'a rien de conjoncturel : aujourd'hui, en France, un jeune sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté.

La situation des jeunes en précarité reste un impensé de notre système de solidarité intergénérationnelle, et donc un angle mort de nos politiques publiques. Les barrières d'âge de notre dispositif de protection sociale, déjà incompréhensibles en temps normal, apparaissent encore plus insupportables à présent. En effet, le revenu de solidarité active (RSA) est fermé aux moins de 25 ans, sauf à être chargé de famille. Cette exclusion des jeunes des mécanismes de protection de droit commun est souvent « justifiée » par la solidarité familiale, censée leur assurer une protection suffisante. Vision hypocrite : les plus modestes

**« La situation
des jeunes
en précarité reste
un impensé
de notre système
de solidarité »**

sont justement ceux qui ont le moins accès à cette solidarité.

Il y a donc urgence à agir. La récession qui se profile va affecter directement et durablement les jeunes, notamment les moins qualifiés d'entre eux. De 2008 à 2010, pour cause de crise économique, le nombre de jeunes recherchant un emploi avait connu une hausse de 72 %. Exclue du monde du travail et privés de solidarité familiale, ces jeunes risquent fort de basculer dans l'exclusion sociale et la précarité.

Pour ne pas sacrifier une génération, le plan de relance du gouvernement devra ouvrir dès 18 ans l'accès au RSA. Il devra aussi développer un véritable service public de l'insertion des jeunes, incluant une obligation pour les pouvoirs publics de garantir leur parcours de formation et d'insertion sociale et professionnelle. ●

*Antoine Dulin (Conseil d'orientation des politiques de jeunesse), Sonia Basset (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), Nicolas Bellissimo (Jeunesse ouvrière chrétienne), Christophe Devys (collectif Alerte), Véronique Fayet (Secours catholique), Orlane François (Fédération des associations générales étudiantes), Florent Gueguen (Fédération des acteurs de la solidarité), Claire Hédon (ATD Quart Monde), Fiona Lazaar (députée LREM, Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale), Mélanie Luce (Union nationale des étudiants de France), Christophe Robert (Fondation Abbé Pierre), Aurélien Taché (député LREM, Conseil national de l'habitat) et Nicolas Truelle (Apprentis d'Auteuil).